

NOTE DE SYNTHÈSE DU CONSEIL DE POLICE DU 13 MAI 2024

SÉANCE PUBLIQUE

POLICE LOCALE

1. Déclassement de véhicules.

MOTIVATION :

Il convient de déclasser du patrimoine de la police locale de SERAING-NEUPRÉ des véhicules qui ont été vendus (à des professionnels et des particuliers) car le coût des réparations était supérieur à la valeur résiduelle des véhicules.

IMPACT BUDGÉTAIRE :

Recette : le produit de la vente (3.300 €)

FINANCES - RECETTE

**2. Situation au 31 mars 2024 de la caisse de la police locale de SERAING-NEUPRÉ.
Prise d'acte.**

MOTIVATION :

Mme Virginie DEFRANG-FIRKET, Présidente, Bourgmestre de NEUPRÉ, a procédé à la vérification de la situation de la caisse au 31 mars 2024, de Mme la Comptable spéciale de la police locale de SERAING-NEUPRÉ. La caisse présente un avoir justifié de 1.077.473,50 €.

Il s'indique que le conseil de police prenne acte du procès-verbal de vérification.

MARCHÉS PUBLICS

3. Désignation de la Ville de SERAING en qualité d'organe représentatif d'un marché conjoint de consultance en assurances.

MOTIVATION :

Le marché actuel pour le "Renouvellement du portefeuille d'assurances pour la Ville de SERAING et la police locale de SERAING-NEUPRÉ" arrivera à échéance le 31 décembre 2024.

La Ville de SERAING organise un marché de consultance en assurances, préalable au renouvellement de ce marché, et ce, afin de permettre aux diverses entités de cerner et d'optimiser au mieux leurs besoins en assurances.

Il est proposé au conseil de police de marquer son accord.

IMPACT BUDGÉTAIRE :

Le montant n'a pas été estimé.

4. Désignation de la Ville de SERAING en qualité d'organe représentatif d'un marché unique visant l'entretien et le remplacement des extincteurs, accessoires et moyens de lutte contre l'incendie pour les années 2025 à 2028.

MOTIVATION :

Le marché actuel pour l'entretien d'extincteurs pour la Ville de SERAING, la police locale de SERAING-NEUPRÉ et le Centre public d'action sociale de SERAING arrivera à échéance le 31 décembre 2024. La Ville de SERAING organise un nouveau marché pour l'entretien d'extincteurs mais aussi l'acquisition des accessoires et moyens de lutte contre l'incendie pour les trois entités, et ce, pour les années 2025 à 2028.

Il est proposé au conseil de police de marquer son accord.

IMPACT BUDGÉTAIRE :

Le montant de la dépense est estimé à 2.232,50 € hors T.V.A./an, soit 8.930,00 € hors T.V.A. pour 4 ans, soit 10.805,30 €, T.V.A. de 21 % comprise, pour 4 ans :

- 1.184,00 € hors T.V.A./an pour la maintenance ;
- 1048,50 € hors T.V.A./an pour l'acquisition.